



- 2 ans de « négociations » bâclées
- Un rapporteur dégagé pour conflits d'intérêts
- 2 mois (et plus) de grèves dures
- 2/3 des français opposés
- Un projet sabré par le Conseil d'Etat
- Aucune visibilité
- Des simulateurs bidon

Dans quel monde on vit ?
Mais le scandale ce serait les amendements légaux déposés par l'opposition à l'Assemblée nationale...

L'EDITO

Le Mouvement se termine? Continuons de le terminer !

C'est ce qu'écrivent les spécialistes de tout et de rien qui pullulent dans les médias. Celles et ceux qui ne l'ont pas vu venir ; qui n'ont pas compris qu'il allait durer ; qui ont passé des semaines à pronostiquer SON déclin ; bref des *avistologues* de haut niveau. Mais dans la vraie vie ?

A la RATP et à la SNCF, la grève reconductible, historique, a cessé ; elle se poursuit dans d'autres secteurs moins médiatisés et/ou qui l'ont commencé plus tard. Grèves, débrayages, nouveaux préavis, manifestations unitaires, rassemblements aux flambeaux, interpellations directes de responsables patronaux ou gouvernementaux, assemblées générales : il y a une multitude d'initiatives. Elles sont ancrées dans les territoires, au désespoir de celles et ceux pour qui « le débouché » passent par « une grande manifestation nationale à Paris »

Bien sûr, il y a le projet de loi contre les retraites, mais nos colères sont multiples : de l'hôpital aux établissements scolaires, des pompiers aux égoutiers, des retraités aux lycéens, des quartiers populaires aux avocats, des personnes au chômage aux victimes de l'auto-entrepreneuriat...

Et les revendications féministes, antiracistes, égalitaires écologiques traversent et imprègnent (encore insuffisamment) tout cela. ...

....suite de l'Edito page 4

Faudrait que je vous dise...

Le groupe bancaire BNP a dégagé un résultat net de 8.2 milliards d'euros en 2019 un niveau inédit depuis la crise financière. La Banque Postale n'est pas en reste, même si c'est à un autre niveau, qui a dégagé en 2018 un résultat net de 726 M€ (+5.1%)

deux ou trois...

Alors que le marché automobile mondial accuse un net ralentissement pour l'achat du neuf, Ferrari, Rolls-Royce, Lamborghini ou Bentley affichent des taux de croissance insolents. Faut quand même vous dire que les premiers modèles vendus par ces marques, dépassent souvent les 200.000 euros.

petites choses.

Budget 202 : Baisse de l'impôt sur le revenu et de la taxe d'habitation, réforme de l'allocation-chômage, changement du calcul des aides au logement : les mesures prises par le gouvernement pour 2020 vont surtout profiter aux ménages aisés et actifs, selon une évaluation publiée, ce mercredi 5 février, par l'Observatoire français des conjonctures économiques. À l'inverse, 15 % des ménages les plus modestes vont voir leur niveau de vie « amputé », voire « réduit » en particulier par les réformes des allocations-chômage et logement, cette dernière devant entrer en vigueur au 1er avril.

Alors ce ruissellement, on en voit quand la couleur ?

LE LIVRET A PASSERA À 0,5% EN FÉVRIER



Le Livret A a attiré plus de 14 milliards d'euros d'épargne entre janvier et novembre 2019... qui échappent aux marchés spéculatifs. Là réside sans doute la raison de cette nouvelle provocation du gouvernement d'abaisser le taux du Livret A de 0,75 % à 0,5 % à partir du 1er février, alors que le taux d'inflation s'établit à 1,5%. Le ministre vend d'ailleurs la mèche en déclarant qu'il aurait été « irresponsable et incohérent » de maintenir un taux à 0,75 % par rapport à « notre politique de diversification des placements »...

Et encore moins d'argent disponible pour financer le logement social



I'm not the Président of the rich mais, il suffit de demander !

Les assureurs-vie français peuvent se frotter les mains. Selon un document publié mardi 28/01/20 par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR), ils pourront gonfler leurs fonds propres pruden-

tiels de l'année 2019 de près de 40 milliards d'euros, grâce à l'intégration de provisions pour participation aux bénéficiaires (PPB).

Face aux taux bas, qui ont un impact immédiat sur leurs ratios de solvabilité, les assureurs avaient demandé à Bercy de pouvoir intégrer cette provision, qui appartient aux clients, dans le calcul de leurs ratios prudentiels.

Le gouvernement a accédé à leurs demandes en publiant un décret dans ce sens fin décembre.



Butin 71 milliards !

Les étourdis n'ayant pas poussé la lecture du rapport Delevoye jusqu'à la page 98, ont raté le clou de se pensum : « La Caisse nationale d'assurance vieillesse (le régime général des salariés) et la fédération Agirc/Arrco(les complémentaires) seront fusionnées » au sein du futur régime unique. Ce régime (p.107) pourra « récupérer la part des réserves antérieurement constituées par les caisses en vue d'assurer la couverture de leurs dépenses. »

Traduction, même si cela est bien dit :

L'Etat projette de faire main basse sur les 71 milliards de réserves que s'étaient constituées les caisses complémentaires, c'est à dire les cotisations versées à des organismes paritaires de droit privé.

C'est le hold up sans risque sur de l'argent que nous avons a cotisé pour payer nos retraites !



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Nos camarades des Télécoms avaient organisé pour amener leur réunion de Section, un débat sur la Complémentaire santé (MG) et le « 100% SANTE ». Notre camarade Arrighi, élu CGT à la Mutuelle Générale (ex MG - PTT) a introduit le débat.

Nous nous proposons de publier son intervention sous forme de feuilleton à suivre car trop longue pour être publié en une seule fois.

COMPLÉMENTAIRE SANTE 01 : Le 100% SANTE : Des effets « contrastés »

Un premier effet (réglementaire)

Il a un double impact : sur les prestations statutaires et les cotisations.

1/ Avec l'augmentation par la MG de la participation sur les actes concernés par le 100% Santé (optique, dentaire et audiologie) en particulier pour les Niveaux 1 et 2.

Ex. Audioprothèse (au 01/ 21) Remboursement MG =710€ soit + 630€ au Niv.1, +150€ au N2 et – de 10€ au N3

Dents visibles couronne (au 01/20) Remboursement MG =416€ soit +376€ au N1, +116€ au N2, +66€ au N3

2/ Certains adhérents qui renonçaient, en raison du reste à charge, pourront se soigner ou s'équiper en ce qui concerne particulièrement, les couronnes dentaires, les dentiers et les appareils auditifs. Ces mesures qui permettent de lutter contre le renoncement aux soins seront supportées essentiellement par la **MG** (Toutes les Complémentaires santé doivent participer) mécaniquement (la *Sécu ne prenant en charge que le minimum*).

Pour 2020 L'impact financier sur nos cotisation est de **+ 3,2%** (dont 1,7% dû au 100% Santé), **moins 20€ annuel** de réduction pour les Adhérents couverts par la **prévoyance**.

Il faut souligner que (depuis 2019) certaines composantes de la cotisation ont été "mutualisées". Il en est ainsi de la **suppression des coefficients d'inflation médicale et de celui du rééquilibrage en fonction de l'âge**.

Pour 2021 une indexation unique homogène de tous les Niveaux et tous les âges permettra une "mutualisation maximale" et tendra à contenir l'augmentation des cotisations chiffrées à **+4,2%** (2,7 de Reste à Charge, 1,5 d'Inflation Médicale...). Finalement il sera proposé, à l'Assemblée Générale de Juin 2020 de **ramener l'augmentation à +2,5%** ...

Il faut savoir que les **améliorations dues au 100%** seront "équilibrées" par les **suppressions** de certaines prestations comme les **vignettes jaunes***, les **médicaments homéopathique***, le **forfait hébergement cure thermique*...**

Et dans le cadre de la PMT (Projection à Moyen Terme) nous serons convoqués(es) à cette Assemblée Générale pour statuer sur une **poursuite de l'augmentation de +2,5%** "prévisibles" lors des années **2022 et 2023**.

A SUIVRE.... Un deuxième effet (sur la structure statutaire règlementaire)

.... DANS LE PROCHAIN POST HIER

FLASH - Macron, président des riches ?

Selon l'OFCE, les 5% de Français les plus pauvres devraient voir leur niveau de vie se réduire d'environ 240€ par an.

Dans le même temps, les 5% les plus riches devraient voir le leur grimper de 2.905 € par an. (Le Monde)



C'est quand qu'on déclare ?



Pour les déclarations digitales,

Ce sera le 19 mai pour les départements 1 à 19,

le 26 mai pour les départements 20 à 49 et le 2 juin pour les départements 50 à 976. Les contribuables qui s'acquittent encore d'une déclaration papier devront rendre leur copie au plus tard le 14 mai 2020

Fin juillet, vous recevrez l'avis d'impôt 2020 et le solde des réductions d'impôt pour lesquelles vous avez déjà perçu un acompte de 60 % en janvier.

...suite de l'Édito

Fédérer nos refus et résistances, les dépasser : voilà l'enjeu. Il dépasse sans doute le temps d'une seule grève, mais se construit. Lois travail, gilets jaunes, retraites, nous sommes dans une séquence longue de la lutte des classes ; l'épisode en cours est important, bien sûr, mais non unique.

Jets d'outils de travail (des robes noires aux blouses blanches, en passant par les livres scolaires ou le matériel du personnel du Mobilier national), chœurs de l'Opéra à Bastille, ballerines en tutu devant le palais Garnier, pompiers escaladant la Gare du nord, ne sont que quelques exemples d'une créativité qu'on retrouve dans toutes les manifestations, les piquets de grève, les collectifs en lutte.

A propos des retraites, ignorant la discussion piégée sur le seul financement (sans rien remettre en cause du système !), monte l'idée qu'avant tout « la Sécu, elle est à nous, pas aux patrons ni au gouvernement ; c'est à nous d'en décider ! »

Le mouvement se termine ? Continuons de le terminer ! C'est passionnant et utile.

Christian Mahieux

AIDEZ-LES ! AIDE-VOUS A SAUVER NOTRE RETRAITE

L'appel à la solidarité à travers les caisses de grève n'a jamais été aussi massif dans un mouvement social. Plus de 78.000 donateurs, ont déjà alimenté plus de 350 pots à hauteur de 5 471 876 € (au 9.02.2020).

Rappel : Notre Section Syndicale des retraités s'est engagée dans cette bataille de la Solidarité.

A ce jour (8.02) nous en sommes à 1375€ collectés et versés à la caisse départementale.

Nous continuons et attendons de recevoir vos chèques, adressés au siège du syndicat et libellés à l'ordre de **USR CGT 13** qui centralise les dons des retraités de tout le département (public, privés)

NOUS NOUS EXCUSONS PAS... CAR C'EST TANT MIEUX !



En raison de mouvements sociaux (et de vacances scolaires) nous ne sommes pas en mesure de fixer la date de notre prochaine Réunion Mensuelle. Et la tenue de notre Assemblée Générale de Remise des Cartes 2020 risque de se faire à Pâques ou à la Trinité....ou sur les Barricades du Port !

Néanmoins le Bureau élargi du 3 février, fort de la présence d'une douzaine de camarades a décidé d'envoyer une demande d'audience à la Direction de la Poste des Bdu R pour lui soumettre la total

alité de notre Cahier revendicatif et de s'adresser aux nouveaux retraités, en leur présentant notre Section Syndicale et les abonnant 1 an à Vie Nouvelle